

# Place du Maréchal Leclerc

Une place routière à rendre aux habitants



Illustration : Clothilde Moriat

***La place du Maréchal enfin doté d'un parc !***

*\* réenchantement de l'espace public*

*\* repos et détente*

*\* un plus juste partage de l'espace public*

*\* plus de nature*

# 1. La place du Maréchal Leclerc n'est pas une place !

Alors que la ville de Lille manque d'espaces verts et que toutes les villes d'Europe et du monde travaillent pour une réappropriation de l'espace public par les habitants, Axe Culture a décidé de s'approprier le sujet de la transformation de la Place du Maréchal Leclerc. Cette place n'est en fait aujourd'hui qu'un vaste carrefour routier que beaucoup aimeraient transformer en une véritable place dédiée à la promenade et à la flânerie, propice à des activités récréatives. En effet, si les arbres y sont nombreux, les aménagements au sol ne sont pas du niveau d'une place grande comme deux fois la Grand Place de Lille.

C'est dans ce cadre, qu'une réunion avec les habitants a été organisée en février 2018. L'objectif était simple : écouter ceux qui vivent la place au quotidien.

Résultat, chacun est d'accord pour dire que cette place est "moche" ! Reste à proposer un aménagement qui corresponde aux attentes des uns et des autres.



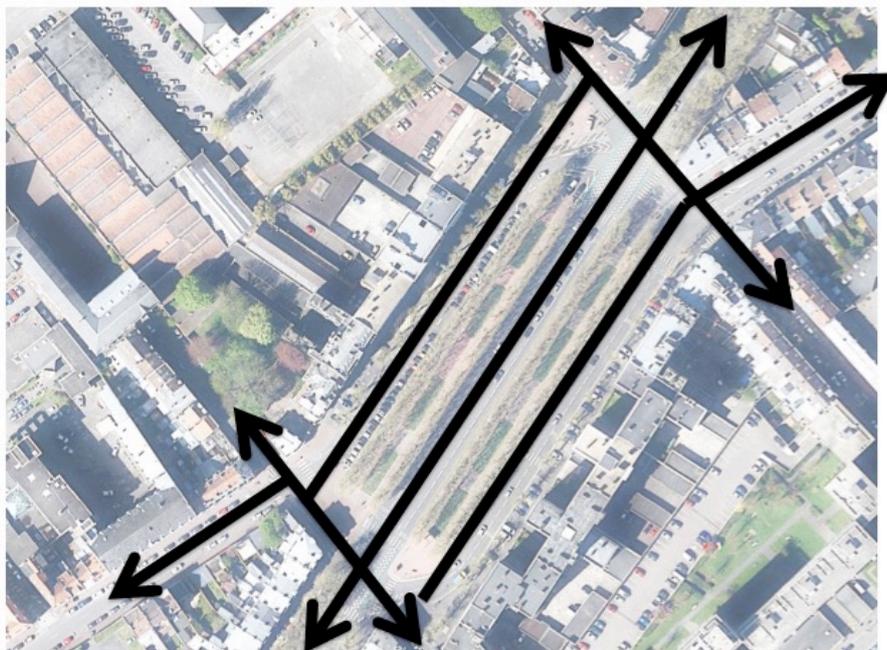
## Une place devenue un carrefour routier

La place du Maréchal Leclerc, avec une superficie de 14 000m<sup>2</sup>, soit deux fois plus que la surface de La Grand' Place de Lille, se réduit aujourd'hui à un vaste espace sillonné de voies routières, alors qu'elle est bordée de plusieurs rangées d'arbres.

Avec un flux moyen de 15 000 à 30 000 automobiles par jour, cette place demeure une source de pollution et de nuisances sonores considérables pour les habitants et pour tous ceux qui fréquentent les entreprises et les écoles voisines.

Les voies dédiées à la circulation automobile ou au stationnement sont ainsi au nombre de 8 et occupent 75% de la surface de la place.

Au final, avec les grands immeubles qui la bordent, la place est très habitée, mais son espace public est sans vie.



Une place où les réseaux routiers sont omniprésents. Les deux espaces centraux dédiés aux piétons sont cernés par les axes routiers et sont ainsi peu propices à la promenade.

D'une manière générale, les places se contournent, comme c'est le cas de la place Jean Baptiste Lebas et de la place de la République à Lille (même si le contournement de cette dernière est incomplet), ou se traversent, comme c'est le cas de la Place Jeanne d'Arc.

La Place du Maréchal Leclerc se traverse et se contourne ! Une organisation de l'espace très en faveur de la route, au détriment du piéton, du cycliste et de la qualité de l'espace.

**Au total, c'est un gâchi de l'espace public qui est bradé en faveur d'un voirie omniprésente et démesurée.**

## Une place peu vivante

Les **habitants passent, mais ne se promènent pas**. Le bruit, la circulation automobile omniprésente, et le soir, la rareté des promeneurs, en font une place peu accueillante où le passant ne se sent pas en sécurité.

Pour ce qui est du **mobilier urbain**, il est à l'image de la place : uniquement à visée pratique et fonctionnelle, sans aucun souci d'esthétisme.

Concernant la **nature**, les espaces végétalisés sont morcelés entre six jardinets, souvent mal entretenus. Ces parterres certes fleuris à partir du printemps n'ont d'autre fonction que d'égayer un peu une place au revêtement très minéral "tristounets" et ne jouent aucun rôle réel en matière de gestion de la biodiversité. Aucune pelouse où s'asseoir ou s'étendre pour pique-niquer ou se reposer, et les quelques bancs présents sur la place bordant directement la voirie centrale n'ont, semble-t-il, d'autres fonctions que celle de respirer à plein-poumon les gaz d'échappement des automobiles passant souvent à vive allure.

En matière **d'animation**, sur les deux petites places latérales, rien ne se passe. Ni vendeur ambulant, ni kiosque, ni jeu pour enfant, de toute façon empêché par les petits jardinets. Il ne se passe donc rien sur la place.



La place du Maréchal Leclerc, autrefois place de Tourcoing, au début 20<sup>e</sup>.

## 2. *Les grands principes qui doivent guider la transformation*

Dans toutes les villes européennes, l'espace public est en transformation. Partout, les places qui jusqu'à maintenant avaient adopté une fonction de carrefour routier sont transformées en véritables places dédiées à la promenade, aux loisirs et à la nature.

Pour les villes, c'est une question d'attractivité : garder les habitants qui demandent ce type d'espaces, et attirer les touristes qui demandent eux-aussi des espaces pour se promener et découvrir sereinement la ville. Ainsi, la qualité de l'aménagement de l'espace public doit permettre aux territoires concernés d'entretenir la "bonne réputation" d'un ville.

### **La transformation de cette place doit répondre aux enjeux suivants :**

- **Réduire l'emprise de la voirie** : car il n'est plus acceptable sur une place que 75% de l'emprise au sol soit dédiée à la voirie ;
- **Végétaliser la place au sol** : pour créer une nouvelle esthétique, mais aussi pour la biodiversité ; la nature en ville doit devenir un élément fondateur de l'aménagement des espaces publics ;
- **Offrir de vastes espaces de promenade et de rencontre** pour les habitants de la place et du quartier, ainsi que pour les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants qui fréquentent les multiples établissements scolaires voisins ; **la place ne doit plus seulement être un espace de transit, mais aussi et surtout un espace de vie** ;
- **Permettre une véritable animation de la place** par des aménagements adaptés : jeux pour les enfants, kiosques, espaces pour la musique.



Réduire l'emprise de la voirie et donner vie aux terre pleins  
Deux enjeux majeurs de la place du Maréchal Leclerc

### 3. Comment d'autres places ont été transformées

---

#### Lille, Place Jean baptiste Lebas

Avant



Après



Du parking au parc urbain permettant de recréer un espace de vie dans le quartier.

#### Nice, Place Masséna

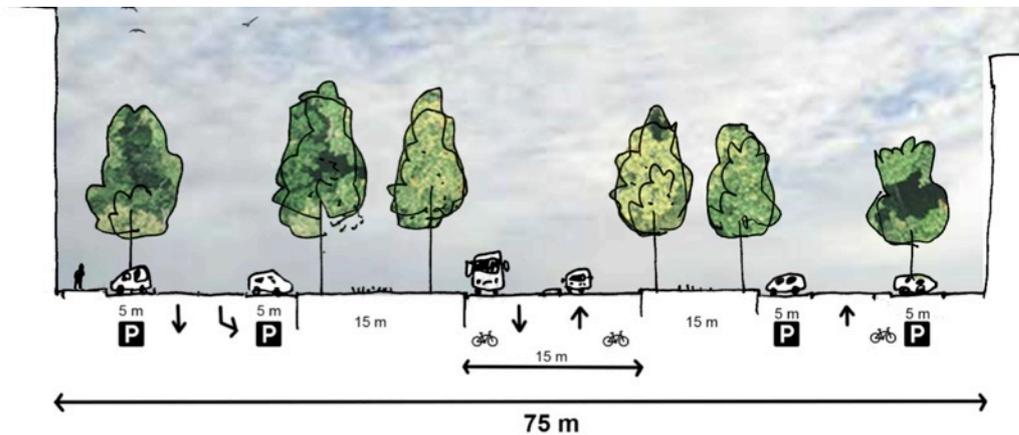


## 4. Un nouveau projet pour la place du Maréchal Leclerc

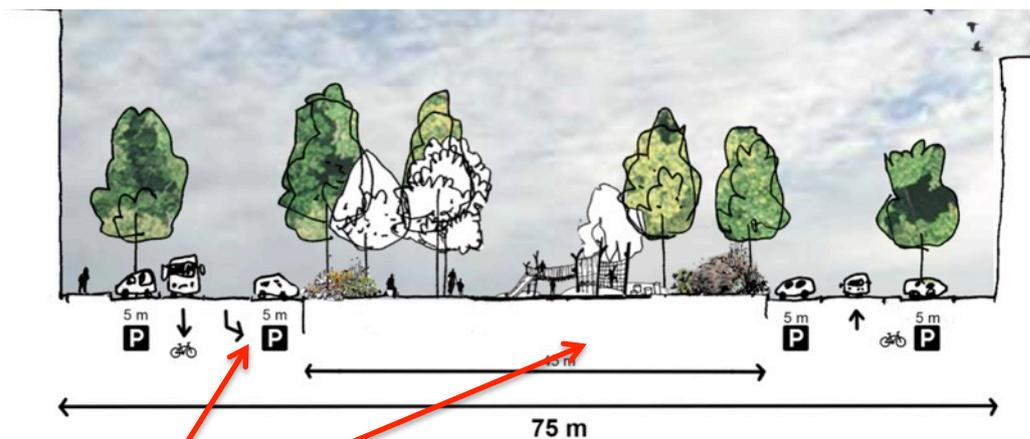
### Création d'un parc central

- Suppression de la voie centrale.
- Création d'un vaste jardin agrémenté de kiosques, jeux pour enfants, et espaces permettant d'accueillir diverses animations (groupes de musiques, etc).
- Forte présence de la végétation et création d'un espace d'eau qui rappelle les ruisseaux d'antan.
- Réduction des contraintes sonores grâce à la création d'un écran végétal entre la voirie et les immeubles.

**Avant : une emprise de la voirie démesurée.**



**Après : la voie centrale est supprimée au profit d'un parc de 45 m de large.**

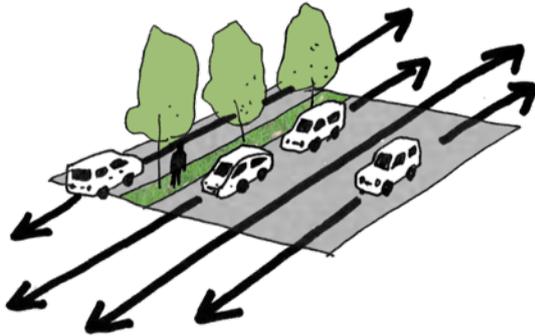


Des buissons denses sont créés pour créer un rideau entre le parc et la voie de contournement.

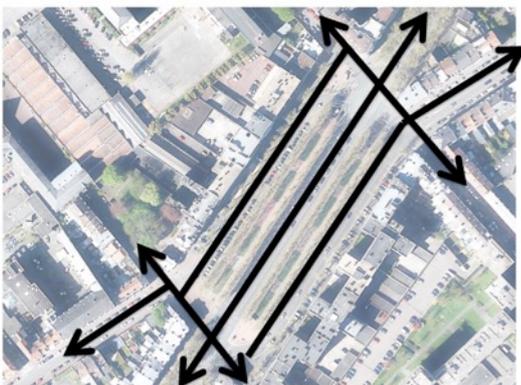
L'organisation de l'espace évolue pour donner plus de place aux espaces verts.

Moins de voies de circulation, et plus d'espace de détente, pour les habitants, les lycées et les étudiants.

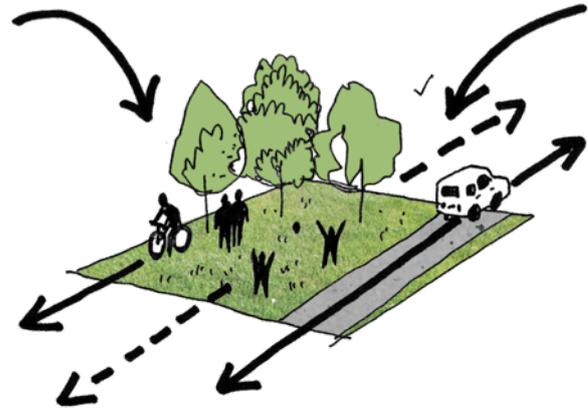
### Aujourd'hui



La Place du Maréchal Leclerc aujourd'hui



### Après



Proposition 1 / Création d'un parc central

**Avantage :** un grand parc pour le quartier.

**Inconvénient :** davantage de circulation près des habitations.



*Une piste cyclable est bien entendue intégrée au projet, sur les voies latérales.*

### Et les flux routiers alors ?

Le réaménagement d'une place peut-il s'imaginer sans étude de trafic préalable ?

La réponse est a priori négative.

Néanmoins...

D'une part, l'aménagement n'est pas seulement une question de trafic routier, mais aussi de bien-être des habitants et des enfants, de qualité urbaine, d'attractivité, etc. Ainsi, aménager c'est arbitrer, faire des choix, entre différentes fonctions car il n'est pas possible de placer dans l'espace public.

D'autre part, l'aménagement est aussi une question de volonté politique. Pour le sujet qui nous intéresse, nombre de villes françaises ont réduit la place de la voiture, y compris si des études de trafic montraient que les aménagements proposés allaient provoquer des embouteillages. Ce choix, souvent difficile, a permis d'améliorer la qualité de l'espace public et donc la qualité de vie des habitants.

*Avant / La place du Maréchal Leclerc aujourd'hui avec sa voie centrale large de 15 mètres et ses deux terres plains centraux sans fonction.*



*Après / La place du Maréchal Leclerc demain, avec un vaste parc de 45 mètres de large et plus de 100 mètres de long, une surface presque équivalente à la Grand Place de Lille.*



Illustration : Clothilde Moriat

**Avant** / Un terre plein central cerné par les voies routières, peu convivial et peu entretenues et largement inutilisé.



**Après** / Des terres pleins transformés en parc avec de la végétation qui fait écran avec les voitures en stationnement. Un parc qui devient un espace de détente pour les habitants, les lycées et les étudiants. Des plans d'eau peuvent agrémenter le parc permettant aussi de mieux gérer les eaux de pluie.



*Illustration : BOUKHARI Mounir, ARAB Kenza, HADI Souad, BENKANOUN Chabane.*

## **Des propositions pour co-construire notre ville.**

*Pour une meilleure qualité de l'espace public*

*Pour une ville plus attractive*

*Pour le bien-être des habitants, des étudiants et lycées, de ceux qui travaillent sur place.*

## **Donnez votre avis !**

Contact : Thomas Werquin / Axe Culture